Aide à domicile

Le service d’aide à domicile a pour principale mission de favoriser le maintien à domicile par une intervention adaptée, d’apporter une aide matérielle et morale et de rompre l’isolement.

Les aides à domicile peuvent assurer l’entretien courant du linge et du logement, les courses, la confection des repas, l’aide à la toilette, l’aide aux démarches administratives.

Ce service s’adresse

- aux personnes de plus de 65 ans
- aux personnes de plus de 60 si inaptes au travail

Le service fonctionne 7 jours / 7.

Toutefois, les interventions du week-end et des jours fériés sont réservées aux personnes les plus dépendantes.

Ce service bénéficie d’un agrément qualité et d’une autorisation de fonctionnement.

Les interventions d’aide à domicile peuvent bénéficier d’une prise en charge par les Caisses de retraites, Assurances, Mutuelles, CPAM, APA (Conseil départemental).

À télécharger
Dépliant d'information (.pdf - 174.49 Ko)
Tarifs 2023 (.pdf - 138.22 Ko)

Inscription

Pour s’inscrire, contactez le Centre Communal d’Action Sociale :
Place Jean Manceau
18500 Mehun-sur-Yèvre
Tél. : 02.48.57.06.16
Mail : ccas ville-mehun-sur-yevre [dot] fr (ccas[at]ville-mehun-sur-yevre[dot]fr)

rgba(255,255,255,1)

Horaires d’ouverture du Secrétariat

Lundi, Mardi, Mercredi (fermé le 1er mercredi du mois), jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Vendredi de 9 h à 12h et de 14h à 16h

rgba(255,255,255,1)
Voir aussi
Portage à domicile
Accompagnement
Animations
EHPAD "Le rayon de soleil"